

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

FEUILLETON.

MONTREAL, 16 AVRIL, 1866. No. 14

Compagnons de la Croix-d'Argent.

CHAPITRE XXV.

LOUIS XVI.

Versailles est aujourd'hui désert, triste, mystérieux; c'est un cadre dont le tableau a disparu.

L'harmonie de ses fêtes est muette; l'éclat de ses splendeurs est éteint.

Le grand palais n'est habité que par le peuple sombre des anciens souvenirs: l'ombre du passé erre pendant la nuit dans les corridors étages par Mansard; dans les bosquets arondis par Le Nôtre.

Si l'on se perd dans les petits jardins des Trianon, au milieu de ces charmilles discrètes, à l'ombre de ces arbres exotiques, le long de ces eaux limpides, amenées de si loin à si grands frais, on s'arrête de temps en temps, croyant saisir dans le bruit des arbres, agités par le vent, des eaux sillonnées par les cygnés mélancoliques, une voix secrète, plainte de ces lieux solitaires. On écoute et il semble qu'on entend le mot autrefois murmuré par le vent, répété par les eaux, et porté par un invisible écho, de charmille en charmille et de quinconce en quinconce.

Si, visiteur respectueux, on traverse ces galeries fastueusement décorées, aux lambris étincelants, aux arabesques multipliées à l'infini, aux emblèmes entrelacés, aux glaces habilement opposées, aux éclaircissements magiques, et que l'on s'arrête quelques instants seul, dans le coin de quelque bouddoir élégant, ou dans la vaste embrasure d'une de ces gigantesques fenêtres, on lit, gravée par le temps et mêlée comme une ironie aux chiffres glorieux, la date

qu'avait, il y a cent ans, le siècle qui n'est plus.

Versailles est un cénotaphe immense où repose, enseveli dans un linceuil séculaire, l'ancienne monarchie française.

Le soir du 2 août 1789, il n'en était pas ainsi.

Versailles vivait, chantait, riait, s'agitait. Les cours du palais étaient pleines de mouvement. Les gardes, les différents corps de troupes appelés de loin pour défendre la royauté, contre ses craintes, les officiers fiers de servir la cour, les soldats friands des grosses paies d'honneur, le domestique immense, suite de la noblesse groupée autour du roi, les gens de M. d'Artois, ceux de M. de Provence, ceux de M. d'Orléans, tout ce monde allait, venait, cherchait des nouvelles, en donnait.

Les uns parlaient de l'Assemblée, de M. Biquetti de Mirabeau, de M. Maury, de M. de Talleyrand, de M. de Lafayette.

Les autres parlaient de la reine; des éloges insensés réfutaient d'infâmes calomnies; les chansons répondaient aux chansons; les épigrammes émoussaient les épigrammes, et les propos se croisaient avant les épées.

Hors du château, le tumulte était immense, dans les cours, sur les avenues.

Dans le château, les galeries, les corridors, les bouddoirs, les salons, les antichambres, les escaliers, les vestibules regorgeaient de gentilshommes.

Au milieu de ce tumulte, aux causes multipliées, il y avait une pièce silencieuse.

C'était un petit cabinet dans lequel aucun bruit ne pénétrait.

Les rumeurs du dehors venaient s'é-

teindre, aux portes de cette retraite, sans en troubler le calme.

Les meubles étaient simples : une bibliothèque, un grand secrétaire, une petite table chargée de livres et de papiers.

Le soleil couchant allumait un reflet incandescent à une belle glace de Venise.

Près d'une fenêtre, un homme était assis.

Il avait la figure grasse; de beaux yeux bleus, largement ouverts, étaient limpides, mais sans éclat; le regard était doux, humain, un peu timide, point profond; la front, très-arrondi, fuyait en arrière; la forme aquiline du nez était altérée par l'ampleur des narines, beaucoup trop développées, et molles; les lèvres, bien découpées, étaient épaisses, le signe de la bonté; la peau était fine, la coloration colorée, mais un peu flasque.

Le corps était gros, sans grand noblesse.

Cet homme, c'était le roi Louis XVI.

Homme de bien, plus courageux que ferme, plein de bonnes et de loyales intentions, préférant les expédients aux partis arrêtés et aux grandes résolutions, prompt dans ses enthousiasmes, plus prompt encore dans ses oublis, l'âme ouverte à tous les généreux sentiments, et l'esprit fermé à quelques grandes idées, Louis XVI avait toutes les vertus privées de saint Louis, mais il n'avait aucune de ses vertus royales.

Après avoir la quelque temps, il s'arrêta. Ses regards se portèrent mélancoliquement vers le parc immense, baigné à cette heure, des lueurs obliques du soleil couchant.

Il vit les bassins étamés d'or, par la clarté ardente de l'astre penché sur l'horizon, les grands massifs assombris et mornes comme des tentures de deuil.

Comparaît-il tout bas la royauté à ce soleil tout-à-l'heure disparu?

Cette scène paraissait émouvoir l'âme de Louis XVI.

Il se leva, et, prenant sur la petite table, auprès de laquelle il lisait, une sonnette d'argent, qui portait ciselées les armes de France, il l'agita.

Un jeune page entra; il portait, sur un plat d'argent, une lettre scellée de cire rouge.

— Y a-t-il quelque chose de nouveau?

— Sire, voici une lettre en forme de placet.

Le roi prit la lettre, regarda un moment les armes du sceau.

— Le blason des Rieux, dit-il, avec un mouvement de surprise.

Il déplia le papier et lut quelques mots tracés d'une écriture haute et ferme.

Il releva la tête, penchée sur cette lettre, et dit au jeune page:

— Prévenez M. de Richelieu que j'ai à lui parler.

— Oui, sire, répondit le page, et il sortit.

Le roi resta seul.

— Je croyais, murmura-t-il, en se promenant de long en large dans son cabinet, je croyais que les Rieux étaient tous morts.

La famille de Rieux était une des plus illustres de la vieille monarchie française. Leur noblesse datait de la croisade. Il y avait eu un de Rieux tué au siège de Césarée, sous les yeux de saint Louis. Au temps de la Ligue, les Rieux avaient guerroyé rudement contre le Béarnais, et s'étaient rendus des derniers aux avances, et au pardon d'Henri IV.

Pendant la Fronde, ils s'étaient divisés. Un de Rieux avait chansonné Mazarin, et avait été décapité. Un autre avait servi pour le cardinal; à la bataille de Bléneau, il y avait eu dans chacune des deux armées trois blessés du nom de Rieux.

Cette circonstance singulière avait fait le sujet d'une épigramme.

Louis XVI se rappelait ces vieux souvenirs. Il connaissait toutes les races et toutes les anecdotes de la vieille monarchie, comme les allées du grand parc, et les bosquets du Trianon.

La portière qui couvrait la porte du cabinet se souleva de nouveau.

Le page annonça:

— M. de Richelieu.

Le roi se retourna vivement.

C'est vous, Richelieu, fit-il en voyant entrer un gentilhomme, haut de taille, et d'une figure remarquablement belle.

— Sire, je suis, à vos ordres, répondit le premier gentilhomme de la Chambre.

Le page se retira, la portière retomba fourdement.

— Qu'est devenue, demanda le roi, la famille de Rieux ? N'est-elle pas éteinte complètement ? Vous savez cela, Riche-

lieux ?

— Je devrais le savoir, puisque votre

Majesté me le demande.

— Mais vous ne le savez pas, fit le

roi, avec un léger signe d'impatience.

— Que votre Majesté me pardonne,

mon ignorance, mais nul à la cour n'en

sait plus que moi, et ne pourrait répon-

dre si la famille des Rieux existe enco-

re, ou est éteinte ?

— Comment cela ? reprit le roi avec

un mouvement de curiosité.

— Le duc, Charles-Auguste-Théodore

de Rieux est mort, il y a dix ans, il a

laissé son nom, ses armes, et sa pauvre

té à Louis de Rieux, son fils.

— Son fils unique ?

— Unique.

— Et qu'est devenu ce Louis de

Rieux ?

— Il est disparu tout-à-coup, et nul ne

sait ce qu'il est devenu.

— A quel propos ? quel cause attribue-

t-on à cette disparition ?

— On a prétendu que le jeune duc

s'était tué pour se punir d'une faute à

ses yeux irrémissible.

— Cela ne peut-être, répondit le roi

avec calme. Les Rieux ne se tuent

pas ; ils sont braves, et ils croient en

Dieu.

— Plusieurs ont pensé comme votre

Majesté ; alors de Rieux serait entré à

la Trappe, ou à la Chartreuse.

— Non plus, reprit le roi. Les Rieux

tiennent à leur race, comme à leur hon-

neur. Le duc de Rieux ne veut pas me

laisser son duché en mourant.

— Le royal questionneur réfléchit pen-

dant quelques instants.

— La faute que le duc Louis avait

commise offensait donc son honneur ?

demanda le roi.

— Non, celui d'une femme.

— D'une femme de la cour ?

— Mon Dieu, non ; il s'agissait d'une

bourgeoise, de la fille d'un petit écrivain

philosophe, aux gages de l'Encyclopé-

die.

Le premier gentilhomme de la

Chambre allait raconter, avec la lé-

gèreté si frivole et si coupable du temps, la faute du duc de Rieux. Louis XVI l'interrompit.

— Richelieu, dit-il, les filles du dernier bourgeois méritent autant de respect d'un gentilhomme que les premières dames de France ; entendez-

vous.

J'entends, ce que votre Majesté

me fait l'honneur de me rappeler.

Il y eut un très-court moment de

silence.

— Et le père de la demoiselle trom-

pée, qu'a-t-il fait ? demanda le roi.

— Il a emmené sa fille en Amérique

avec lui.

— En Amérique ?

— Oui, sire.

— En est-il revenu ?

— Il en est revenu ; mais seule-

ment sa fille ?

— On prétend qu'il l'a tuée.

— Et le duc de Rieux ?

— Le duc a disparu à la même

époque, plongé dans un profond dés-

espoir, et repentant de sa faute.

— Dites de son crime.

— De son crime ?

Louis XVI s'arrêta, s'assit sur un petit

canapé placé devant sa bibliothèque.

Il paraissait profondément ému de l'his-

toire si dramatique dont il venait d'en-

tendre le récit. — C'est étrange ! mur-

murait-il.

— On ne vous a jamais rien dit de

puis lors du duc Louis de Rieux ? de

mandat-il ?

— M. Thiroux de Crosnes prétend

que le duc de Rieux a quitté son nom ;

ses armes et la vie qu'il menait pour se

faire ouvrier, et travailler de ses mains.

— Quel conte !

— Votre Majesté a raison ; et c'est là

sans doute la fable de quelques roman-

ciers.

— Quel état aurait-il fait ?

— Charpentier, comme Pierre-le-

Grand.

— C'est bien, Richelieu, je n'ai plus

besoin de vous. Dites à M. de Fronsac

d'introduire auprès de moi M. Louis de

Rieux, qui est chez lui en ce moment.

Le premier gentilhomme de la Cham-

bre laissa voir les signes de la plus

grande surprise ; le roi ne put se défen-

dre d'un sourire en voyant les yeux du

premier gentilhomme de la Cham-

gentilhomme et sa bouche assez mal garnie s'ouvrir d'émusement.

Le duc de Richelieu sortit. Quelques instants après, maître Louis entra dans le cabinet du roi et s'inclina respectueusement devant Louis XVI.

Il était vêtu avec une simplicité singulière, sa figure était triste. Ses manières étaient, devant le roi, celles d'un gentilhomme habitué à l'étiquette des cours et familier du château.

— Duc de Rieux, dit Louis XVI, on ne vous voit plus à Versailles.

— Cela est vrai, sire, mais les gentilhommes ne manquent pas à la cour de France.

— Les de Rieux, manquent-ils, ne sont pas, car ils ne peuvent être remplacés, répondit le roi avec un sourire gracieux.

Les joues de maître Louis se colorèrent d'une rougeur subite.

Le roi, qui s'était levé, en attendant entrer maître Louis, s'assit et, avec une familiarité charmante, il fit signe à maître Louis de prendre un tabouret.

— Asseyez-vous, duc de Rieux, et contez-nous ce qui vous amène.

S'asseoir, devant le roi, était un honneur envié, rare, accordé à fort peu.

Maître Louis s'assit.

— Parlez, fit le roi, j'écoute.

— C'est une longue et triste histoire, fit le jeune duc.

— Racontez-la pourtant, et sans rien passer.

Maître Louis raconta la vie qu'il avait menée depuis dix ans.

Ce que le duc de Richelieu avait rapporté aux roi, comme un soupçon, était la vérité.

— Et vous, vous êtes fuit charpentier, demanda Louis XVI, en dissimulant l'émotion qui le dominait, quand le récit de maître Louis fut terminé.

— Oui, sire, et présentant ses mains gantées, si ces mains étaient nues, votre Majesté verrait qu'elles sont dures.

— Vous vous êtes imposé un rude châtiement.

— C'est vrai, sire, mais je ne me croyais plus le droit de porter l'épée d'un gentilhomme, et je ne voulais point

qu'un de Rieux restât inutile à son roi et à son pays.

Le roi parut réfléchir quelques instants, puis relevant la tête : — Vous m'avez demandé une audience, monsieur de Rieux ; je vous l'ai accordée, qu'avez-vous à me dire ?

— J'avais une justice à demander à votre Majesté.

— Ah ! une grâce, fit le roi d'un air ennuyé.

— Que votre Majesté me le permette ! Je ne viens pas implorer d'Elle une faveur.

— Parlez, monsieur, répondit le roi frappé de la franchise pleine de douceur de cette parole.

Maître Louis raconta avec une clarté merveilleuse les faits qui avaient amené l'emprisonnement de l'Éveillé, du Marseillais et de l'Américain.

Le roi écoutait religieusement.

Tout-à-coup il interrompit le récit.

— Monsieur de Rieux, dit-il.

— Sire, répondit maître Louis.

— Vous êtes Compagnon ?

— Que votre Majesté me permette de ne pas lui répondre sur les questions qu'Elle m'adresserait à ce sujet.

— Pourquoi cela ?

— Parce que j'ai promis le secret.

— Un secret absolu ?

— Absolu.

— Même pour le roi ?

— Même pour le roi.

— Je connais le Compagnonnage, reprit Louis XVI, j'en ai entendu dire beaucoup de mal et beaucoup de bien. Pouvez-vous me dire ce qui en est ?

— Sire, je ne puis pas parler à votre Majesté du bien, sans lui dénoncer le mal, et je ne veux pas suivre ce dernier parti.

— Louis XVI parut vivement contrarié de la résistance qu'il rencontrait.

Mais, monsieur, si le roi commande, on doit obéir.

— Oui, sire, à moins que le roi ne commande quelque chose de mal, auquel cas on a raison de lui résister.

— Quel monsieur de Rieux, fit le roi, et il désigna du doigt la porte par laquelle était entré maître Louis.

— Celui-ci s'inclina.

Le roi fut à coup se ravissant.

— Monsieur de Rieux, vous n'avez

point de secret pour vos frères les Compagnons ?

— Non, sire, de façon que vous me direz tout ce que je désire savoir, si, au lieu d'être le roi de France, j'étais le dernier des ouvriers Compagnons de mon royaume ?

— Oui, sire. Quelles sont les conditions pour être reçu Compagnon ?

— Être chrétien, savoir travailler de ses mains, et subir une épreuve.

Louis XVI se leva ; il se ditigea vers la petite table sur laquelle étaient étalés les papiers ; il dit :
— Regardez bien, dit-il.

Maître Louis suivit du regard tous les gestes du royal personnage.

La table était à mée d'une foule de serrures ; c'était un chef-d'œuvre de charpenterie. Des petits tiroirs, à secret, la disposition savante des pieds témoignaient d'un travail excellent.

Le roi, avec un mouvement d'orgueil mal dissimulé, demanda à maître Louis :

— L'ouvrier qui a fait cette table serait-il digne d'être reçu Compagnon ?

— Oui, sire. Peut-on dispenser de la troisième condition nécessaire, dites-vous, pour être admis au Compagnonnage, de l'épreuve ?

— Oui, sire, dans les circonstances graves.

Le roi laissa errer sur ses lèvres le sourire plein de finesse et de bonhomme, familier aux Bourbons.

— Monsieur de Rieux, dit-il, je suis bon chrétien, l'ouvrier qui a fait ce meuble et il montrait la petite table, c'est moi, et quant aux circonstances, celles au milieu desquelles nous vivons sont graves. Pouvez-vous me recevoir Compagnon ?

— Vous, sire ? s'écria maître Louis, frappe d'une surprise plus facile à comprendre qu'à raconter.

Moi, répondit Louis XVI.

Mais, fit maître Louis.

— Voyez-vous quelque obstacle, demanda Louis XVI.

Le maître Compagnon leva au ciel un regard plein d'une ineffable reconnaissance.

— Aucun, répondit-il, et il rajouta se

parlant à lui-même : " Mon rêve se réaliserait-il ? "

— Quel rêve ? demanda le roi.

— Oh ! sire, s'écria maître Louis, laissez-moi vous le raconter, ce rêve enchanteur, dont la magie éclatante a depuis bien longtemps illuminé mon cœur et fait battre plus vite le sang dans mes veines.

Où, sire, j'ai rêvé qu'il arriverait un jour où dans notre beau pays de France il n'y aurait plus de divisions, plus de haines, plus de partis acharnés les uns contre les autres ; un jour où peuples et roi, unis par le sentiment commun des devoirs imposés par Dieu aux sociétés humaines, marcheraient d'accord à la conquête du bien ; un jour où le dernier sujet du royaume s'élèverait sans orgueil jusqu'au trône de France, et où le roi de France prendrait pour ne la plus quitter la main du dernier de ses sujets ; un jour où le roi serait le peuple et où le peuple serait le roi ; un jour où le mot *concorde* remplacerait le mot *lutte* ; un jour où une France nouvelle s'élancerait radieuse et libre à la propagation des idées vraies, à la défense de la religion, à la conquête de la liberté.

Sire, ce jour n'est-il pas arrivé ? La royauté ne se fait-elle pas peuple au moment où Votre Majesté prend pour manteau royal le vêtement de travail de l'ouvrier.

Maître Louis était exalté, le roi était visiblement ému.

Le moment fut suprême où les deux hommes s'embrassèrent pour l'accolade qui faisait de Sa Majesté Louis XVI, roi de France, un Compagnon de la Croix-d'Argent.

Maître Louis et son royal compagnon causèrent longtemps ensemble.

Mais, dit maître Louis, au milieu du peuple, maître Louis connaît ses besoins. Son esprit, instruit de bonne heure et ouvert par une excellente éducation, s'était enrichi d'une foule d'expériences précieuses. Il avait modifié les théories abstraites de la pensée spéculative par les enseignements de la vie pratique.

Le maître Compagnon était devenu un grand homme d'état.

Sur toutes les questions sociales il avait des idées justes qu'il exposait

clairement, et dont il montrait la réalisation facile.

Il voyait les obstacles, les regardait en face et savait bientôt le moyen de les renverser ou de les tourner.

Le roi avait l'art de bien connaître les hommes; c'était chez lui un instinct de race.

Incapable de juger les sentiments d'une foule, d'entendre les conseils de l'opinion publique, il appréciait d'un regard les individus, et savait prendre les avis d'un homme supérieur.

Il n'eut pas de peine à reconnaître que maître Louis en était un.

— Un des devoirs du Compagnonnage n'est-il pas que les Compagnons s'aident les uns les autres de toute leur puissance, demanda-t-il au maître Compagnon.

— Oui, sire, répondit celui-ci, ne sachant pas trop où en voulait venir son royal interlocuteur.

— C'est que, répondit le roi, je veux remplir mes nouveaux devoirs en conscience.

Il se fit raconter toutes les habitudes du Compagnonnage, les réunions chez le père Brulot, l'auberge de la Croix-d'Argent, le docteur Guillotin et ses bons conseils, le Rouleur, les soupçons qui avaient un instant plané sur l'Éveillé.

C'était un des défauts de Louis XVI. Il s'inquiétait trop des détails. Son âme naturellement bonne, aimait à faire du bien à quelques-uns, et oubliait quelquefois que le devoir d'un roi est de ne s'attacher à personne, mais, d'aimer tout le monde.

Louis XVI dans cette soirée, si qu'il passa avec maître Louis, s'intéressa aux petits événements de l'auberge de la Croix-d'Argent, comme si du royaume de France, eût dépendu de ces quelques ouvriers charpentiers. — Je veux, dit-il, au maître Louis, donner au Compagnon de la Croix-d'Argent un gage de ma bonne volonté, et payer ma bien-venue. Vous direz au père Brulot c'est ainsi que vous l'appellez, n'est-ce pas? — que je signerai le contrat de sa fille quand il la mariera. Vous vous présenterez avec cet ordre de moi aux prisons et vous prendrez

la liberté à l'Éveillé et à votre Marseillais.

En disant ces mots, il remit à maître Louis un ordre de mise en liberté.

Quant à vous, maître Louis, il parut réfléchir.

Après un moment de silence il sonna. Un page entra.

M. de Richelieu, fit le roi. — Le page sortit. Un moment après, M. de Richelieu entra.

Le roi s'adressant au premier gentilhomme de la chambre : — Monsieur de Richelieu, dit-il, toutes les fois que M. de Rieux viendra me parler, vous l'introduirez près de moi.

Maître Louis s'inclina. — Ce n'est pas tout, fit Louis XVI, et s'adressant au maître Compagnon : — Demain vous viendrez à mon Conseil, vous entendrez M. de Rieux.

— Sire, j'obéirai!

Quelques instants après, maître Louis sortait du château. Quand il traversa les salons pleins de gentilshommes, il entendit quelques paroles qui ajoutèrent encore à son émotion.

— Voilà le nouveau ministre! disaient les lords.

— C'est folie d'écouter un pareil homme, murmuraient les autres.

Une demi-heure après, maître Louis racontait au docteur Guillotin, à Chopin et à la Miette son entrevue avec le roi Louis XVI, et comment il y avait dans le Compagnonnage un Compagnon de plus, et quel était ce Compagnon.

CHAPITRE XXXVI

DEUX CRIMES. Deux hommes, dans la matinée du lendemain, se présentèrent au guichet de la Tournelle.

La Tournelle était une prison. Forteresse carrée, bâtie au XIe siècle par Philippe-Auguste, pour servir à la défense de Paris, petite bastille, à l'extrémité du pont, qui porte encore aujourd'hui le nom de Pont des Tournelles, la prison de la Tournelle était la plus saine et la mieux disposée des prisons de Paris; elle n'était pas la moins sûre. C'était dans cette prison qu'on mettait les prisonniers que l'on voulait faire

passer en jugement, mais qui n'étaient pas encore condamnés.

Par une singularité familière aux usages de l'ancienne administration, le concierge de la prison de la Tournelle était nommé par le ministre de la Marine.

Près de la Tournelle, se dressait la tour de St. Bernard.

Le port St. Bernard existe encore aujourd'hui, c'est le lieu de débarquement des vins, qui sont déposés à l'entrepôt. Le nom du quai rappelle la tour St. Bernard, avec les démolitions de laquelle il a été établi.

Le docteur Guillotin et Claude Chopin venaient à la Tournelle; avec l'ordre de mise en liberté délivré par le roi à maître Louis.

Maître Louis n'avait pu venir lui-même, il était retenu à Versailles par l'attente du royal rendez-vous qu'il avait reçu qu'il devait assister au conseil.

C'était au docteur et au neveu du père Brulot qu'était échue le soin de faire mettre en liberté les Marseillais et l'Éveillé, enfermés tous deux à la Tournelle.

Ils frappèrent, en soulevant le lourd marteau de la porte massive, qui donnait accès dans la prison.

Ils pénétrèrent dans un vestibule, qu'occupait une véritable garnison de gardes françaises.

— Que de monde ici ! fit le docteur Guillotin en s'adressant au greffier et en lui présentant le laissez-passer dont il était muni. — Vous avez donc bien peur qu'on ne vous prenne vos prisonniers ?

— Nous sommes payés pour cela, répondit le greffier, en passant sa plume derrière son oreille, et en prenant un air de superbe importance.

— Comment ? fit le docteur, toujours curieux de connaître les faits ou il pouvait voir un symptôme de l'opinion publique, est-ce que le peuple veut forcer la prison et mettre dehors vos prisonniers ?

— Le peuple ? Non, répliqua le greffier.

— Qui, alors ?

— Vous ne savez donc pas ?

— Non. Quoi ?

— L'événement d'hier.

— Quel événement ?

— L'assassinat de l'Américain.

Le docteur ne dissimula pas sa surprise. Il avait été chez M. de Crosnes, témoin de l'ordre donné d'arrêter le singulier personnage surnommé l'Américain; il avait vu cet homme étrange avec la Miette; celle-ci l'avait présenté

comme son parrain; elle n'avait jamais voulu l'en dire davantage, mais depuis qu'elle avait confié au docteur tous ses secrets, elle avait cependant gardé à l'égard de l'Américain un silence qui paraissait inexplicable à M. Guillotin.

— L'Américain assassiné, fit-il, est par qui ?

— On ne le sait pas, répondit le greffier.

— Et il est mort ?

— Certes, oui, trois coups de poignard au cœur.

— Trois coups de poignard ?

— Oui, en forme de triangle.

Claude Chopin se pencha et dit tout bas au docteur :

— Ces trois coups, donnés dans cette forme, indiquent une vengeance de

Compagnonnage.

Le docteur parut pensif.

Le greffier continua :

— Un homme était venu hier pour

parler à l'Américain; il avait une per-

mission délivrée par la municipalité, et

l'autorisait à voir le prisonnier et à le

voir seul.

— Eh bien ? demanda le docteur.

— Eh bien, l'homme avec sa permis-

sion est entré; il a vu l'Américain seul

à seul; on n'a pas entendu qu'une que-

relle se soit élevée entre eux, seulement

quand, une heure après le départ du

visiteur, on a pénétré dans le cachot de

l'Américain, on a trouvé le prisonnier

assassiné.

Le greffier, en achevant ce récit, in-

roduisit Claude Chopin et le docteur

dans l'intérieur de la prison.

Il marcha devant eux; en silence. On

n'entendait, sous les voûtes sombres de

la Tournelle, que le bruit des clefs

qu'agitaient les geôliers, et par instant

les gémissements étouffés des prison-

niers.

— Ces trois coups me semblent étran-

ges, murmura le docteur.

Claude Chopin l'entendit.

— Rien de plus simple, observa-t-il.

— Comment ?

— Sans doute. Tout Compagnon noir qui trahit les secrets du Compagnon nage doit être ainsi frappé. L'Américain aura parlé ; les Compagnons noirs l'auront puni.

Le docteur s'adressa au greffier.

— Est-ce que l'Américain avait fait des révélations ?

— Oui, répondit le fonctionnaire.

— Quand cela ?

— Hier.

— Mais, c'est hier qu'il a été tué ! fit observer M. Guillotin.

— Oui ; reprit le greffier, il a parlé à huit heures, devant le juge qui instruisait, et il a été frappé vers trois heures.

— La vengeance n'a pas été longue, murmura l'homme de science.

Claude Chopin ne pouvait se défendre d'une terreur singulière. Lui, aussi il avait parlé. Ne subira-t-il pas le sort de l'Américain ?

Avant d'arriver jusqu'au Marseillais, près duquel le docteur et Claude voulaient être conduits, la course à travers la prison dura près d'un quart d'heure.

— Qu'apportez-vous à l'accusé ? demanda le greffier au docteur. Est-ce que vous avez l'espoir qu'il ne sera pas condamné ?

— J'apporte la liberté.

— La liberté ? fit le greffier avec surprise. C'est donc à cause de cela qu'on est venu le voir si souvent.

— D'autres que moi, sont venus voir le Marseillais ? demanda vivement le docteur.

— Oui, monsieur le docteur, un jeune homme qui paraissait son parent à l'intérêt qu'il lui témoignait.

On arriva à la porte d'un cachot. Le greffier appela un géolier ; le géolier choisit une des clefs qui pendait à sa ceinture.

Il ouvrit la porte.

Le jour pénétrant dans le cachot éclaira un spectacle horrible, un homme étendu sur un mauvais grabat, s'était soulevé en entendant du bruit.

Des convulsions, quelques langes tachés de sang lui couvraient le bas du corps.

C'était le Marseillais. On l'avait transporté à la Tournelle, suivant l'ordre

délivré le 16 juillet, au matin, par M. de Crosnes. On avait mis le malheureux amputé dans un lit. Le docteur Guillotin avait donné des instructions pour qu'on eût de lui le plus grand soin ; mais la prison n'avait pas pour ses tristes habitants des habitudes de bien douce sollicitude.

C'était une faveur singulière accordée au Marseillais que le lit où il était couché. Les autres prisonniers n'avaient qu'un peu de paille.

Au bruit que fit la porte en s'ouvrant, il se dressa sur son séant ; à la vue des personnes qui pénétraient dans son cachot, il poussa un cri, cri rauque, étouffé, sinistre. De l'eau ! de l'eau !

Le docteur, Claude, le géolier et le greffier se regardèrent.

— De l'eau ! répéta avec une fureur horrible, le prisonnier.

— Vous en avez, mon ami, répondit le docteur, en s'approchant, et en montrant au Marseillais, près du lit, une cruche, et sur une chaise à portée de la main, une écuelle de fer pleine d'eau.

— J'en ai ! reprit le Marseillais avec un hurlement de désespoir. Mais elle brûle.

— Comment elle brûle ?

— C'est du poison.

— Du poison ? fit le docteur, en s'approchant l'écuelle de ses lèvres.

— Ne buvez pas, s'écria Claude Chopin.

Le docteur demanda une lumière ; le géolier sortit un instant et rapporta une lampe.

La clarté qu'elle projeta sur la face du Marseillais, éclaira tous les signes avant-coureurs de la mort.

Ses yeux, démesurément ouverts, par la fièvre, répandaient une clarté singulière.

Les joues étaient livides, les chairs de la bouche noires, les narines contractées.

Le docteur avait trempé ses lèvres dans l'écuelle : il goûta une gorgée, qu'il rejeta immédiatement.

— Il n'y a pas de doute, dit-il avec le plus grand calme, cette eau renferme du poison.

(La fin au prochain numéro.)

SABOTIERS DE LA FORÊT NOIRE.

LA CHAMBRE DE MARGUERITE.

(Suite.)

— Le livrer ! monsieur Stauffer, nous ne nous sommes pas compris. Je ne me repens nullement d'avoir donné asile à mon frère de fait, et si je vous ai confessé la vérité, c'est pour que vous m'aidiez à le sauver ! Oh ! je vous en conjure, promettez-moi qu'à nous deux nous le sauverons ?

Le magistrat resta abasourdi en entendant cette étrange requête ! Il essuya ses yeux, et chercha à donner à sa physionomie le bonnaire et un caractère imposant :

— Vous n'y pensez pas, jeune demoiselle ; est-ce bien à un bourgmestre, dans l'exercice de ses fonctions, que vous osez adresser une proposition si contraire à ses devoirs ? Ignorez-vous que tout coupable appartient de droit à la justice, comme tout vassal à son seigneur et tout seigneur à son roi ?

— Mais Fritz n'est pas coupable, lui, interrompit hardiment Marguerite.

M. Melchior Stauffer laissa erger sur ses lèvres un sourire de doute.

— Qu'il soit innocent à vos yeux, cela se conçoit facilement ; Grettly, mais le cri public l'a dénoncé et accusé hautement ; je ne puis donc, sans faire honteusement à mon devoir, négliger de m'emparer de votre protégé.

Mais la jeune fille ne se laissa pas décourager par ces paroles sévères ; elle retint la main du bourgmestre, et lui répondit d'une voix touchante :

— Est-ce donc un devoir bien rigoureux pour un brave et honnête homme comme vous, mon vieil ami, de servir d'instrument aux méchants coeurs qui calomnient un innocent ? Hélas ! moi aussi je m'ai cru coupable ; j'ai écouté siffler les langues de vipères qui l'appelaient incendiaire ; le pauvre Fritz a compris que je le soupçonnais ! Oh ! que n'avez-vous été témoin comme moi de son indignation de son désespoir et de ses larmes ! vous ne douteriez plus de son innocence.

M. Melchior Stauffer baucha néanmoins la tête d'un air de doute.

— Comment supposer, continua Marguerite, que Fritz ait incendié les biens de celle qu'il aime et qu'il voulait épouser ? Quoi ! son bonheur et le mien dépendent de la volonté de mon père, et il se serait fait un irréconciliable ennemi de Gaspard Melzer ? Ne serait-ce point de sa part un acte de folie, monsieur le bourgmestre, et Fritz Wendel n'a-t-il jamais passé dans le pays pour un fou ?

— S'il est innocent, qu'il le prouve, répliqua M. Stauffer.

— Si c'est des témoins qui l'ont vu mettre le feu à la métairie, qu'ils se montrent !

— Pourquoi se cacher, quand on est fort de sa conscience ?

— Oubliez-vous donc qu'il est déserteur, et qu'il n'en peut s'exposer à tomber entre les mains du sergent Mathias ? Ainsi, quand même il serait reconnu innocent du crime d'incendie, il n'en serait pas moins perdu, si vous n'avez pas pitié de lui ! Dormirez-vous tranquille, monsieur Stauffer, quand vous aurez à vous reprocher la mort du plus honnête garçon de la forêt ?

Le bourgmestre parut embarrassé.

— Vous me demandez une faiblesse coupable ! Grettly, mais dépend-il de moi que Fritz ne soit pas découvert ? Voyez avec quel acharnement le père Kürthil et les gendarmes fouillent déjà la serre !

— Qu'ils cherchent ! répartit Marguerite, embrassant avec effusion les mains du brave homme ; ce n'est pas là qu'ils le trouveront ! Si vous consentez à être notre complice, ajouta-t-elle en attachant un regard suppliant comme une prière sur le bourgmestre, ils ne mettront pas la main sur notre prisonnier.

Où l'avez-vous donc caché, mignonne ? demanda Melchior Stauffer avec précipitation, car il cherchait à lutter à la fois contre son attendrissement et son inquiétude, excitée par le mot de complice.

Marguerite se pencha à son oreille et murmura timidement :

— Dans ma chambre !

— Dans votre chambre, Grettly ! ré-

péta le magistrat, en reculant d'un pas. Malheureuse, en fait, vous n'avez donc pas compris que, sinon l'on découvre, vous êtes perdue, deshonorée, ruinée. Je le sais, dit la jeune fille, rouge de confusion, mais j'ai mis mon honneur sous votre sauvegarde, monsieur, et vous ne me ferez pas repentir de ma confiance.

Le bourgmestre était dans un état de perplexité inouïe. Je n'aurais pu m'imaginer que c'est une imprudence impardonnable, Grettly, en vérité ! Sous quel prétexte voulez-vous que j'empêche mes hommes de pénétrer dans votre chambre ? Je ne puis, malheureusement, vous être d'aucun secours.

Marguerite le regarda d'un air grave. — Je vous ai révélé spontanément mon secret, comme à un vieil ami, Melchior Stauffer, dit-elle avec force ; en m'écoutant avec bonté et patience, vous vous êtes fait mon complice, ne vous en défendez pas, ne reniez pas un élan du cœur qui vous honore, mais si vous ne m'aidez pas à sauver Fritz Wendel, maintenant, ce serait une trahison et une déloyauté insigne.

Le bourgmestre parut réfléchir un instant, puis il tendit la main à Grettly : — Vous faites ce que vous voulez de nous jaunes, barbes grises. Oh ! jeunes têtes blondes ! Je n'ai qu'un seul mot à vous répondre. Votre réputation m'est aussi chère que maître Gaspard, Grettly, et pour qu'elle ne soit pas entachée, je ferai tout ce qui sera humainement en mon pouvoir, et je chercherai.

Cette promesse, me suffit, venant d'une bouche sincère et d'un cœur loyal, mon vieil ami, dit Marguerite avec un triste sourire.

Elle s'enfuit aussitôt et gagna la chambre où reposait son père. Quand le bourgmestre rejoignit sa petite troupe, on avait visité la serre. On eut beau faire perquisition, en sa présence, dans les caves, et jusque dans la citerne, toutes les recherches furent, nécessairement, infructueuses. Burck allait et venait, agrognant, toujours, ne s'arrêtant nulle part. Dame Catherine conduisit le bourgmestre dans l'intérieur de la tour. On explora sans plus de succès la cuisine, le cellier et la salle à manger. Laisant alors en sentinelle deux gen-

darmes au pied de l'escalier, M. Melchior Stauffer monta au premier étage, où se trouvaient les trois chambres occupées par l'avare, sa fille et la gouvernante.

Marguerite apparut aussitôt sur le seuil de la chambre de son père :

— Eh bien ! monsieur, vous n'avez trouvé personne, n'est-ce pas ?

Personne, mademoiselle, répondit le magistrat sans oser la regarder.

Personne jusqu'à présent, insinua le vieux garde avec une malicieuse intention qui n'échappa point à Marguerite.

Elle affecta cependant un calme qui était loin de son cœur.

Je m'en doutais. Notre voisin Jockel se sera trompé.

Trompé s'écria dame Catherine. Descendez jusqu'au jardin, mon enfant,

et vous verrez en quel état ces scélérats ont mis le reillage, le mur et les plates-bandes.

Il est certain, dit le bourgmestre, qu'un homme s'est introduit chez vous par escalade, reste à savoir s'il y est encore, hasarda-t-il en lançant à Marguerite un regard inquiet et furtif.

Il doit y être encore, reprit la ménagère, mais où est-il caché ? Je l'ignore. Mon bon monsieur Stauffer, il faut le chercher, le trouver, l'arrêter ! Vous ne pouvez partir en abandonnant deux pauvres femmes sans défense à la merci de ce misérable, en enfermant le loup dans la bergerie.

Le lendemain, à dix heures, on se réunit à l'INCENDIAIRE.

Marguerite indiqua de la main au bourgmestre la chambre de Meizer, en le priant à voix basse de ne pas réveiller le malade. M. Stauffer entra avec le garde sur la pointe du pied ; ils soulevèrent les lambeaux de tapisserie qui pendaient le long des murs, et après avoir regardé sous le lit dans la cheminée, et dans toutes les armoires, ils se retirèrent. Il en fut de même dans la chambre de la ménagère, et le bourgmestre dit avec un espoir qui ne se réalisa pas : — Je crois bien que nous sommes arrivés trop tard. Il ne nous reste plus, mademoiselle, qu'à vous remercier de

notis avoir si cordialement aidés dans nos recherches ! ; ainsi nos invols eol

— Marguerite fixa sur le bon Melchior un regard plein de reconnaissance et un

— Pardon ! pardon ! et monsieur le bourgmestre s'écria le père Kurthil, mais nous n'avons pas visité la troisième chambre. — Si nous y jetions un coup d'œil avant de partir, je ne vois pas où serait le mal. —

— La jeune fille avait senti une sueur froide glacer tous ses membres ; elle s'efforça de les faire bouillir contenance. Elle sourit d'un air insouciant et répondit : — Cette chambre là est la mienne, monsieur Stauffer, et j'en garde toujours la clé dans ma poche. Il est donc impossible qu'un homme parvienne à s'y égarer, à moins que ce ne soit par le trou de la serrure. —

— Marguerite a raison, père Kurthil, dit sèchement le bourgmestre, et il se traitait ridicule d'insister davantage. Les mal faiteurs n'ont pas l'habitude de se transformer en sylphes pour aller se cacher dans une chambre de jeune fille. —

— Eh même temps ils avancent vers l'escahier aussi vite que le vent qui permettrait son embonpoint ; mais Burck, qui jus- qu'alors l'avait suivi pas à pas, se coucha devant le seuil de la chambre de sa jeune maîtresse, allongea son museau sur ses grandes pattes et se mit à flairer bruyamment sous la porte en remuant la queue et en poussant de petits gémissements plaintifs. —

— Le père Kurthil tira son chapeau par les pans de son habit et lui montra le chien en clignant de l'œil, suivant sa coutume. — Marguerite s'était adressée à la ménagère avec une feinte impatience. —

— Catherine, pour l'amour de Dieu, emmène donc ce maudit animal avec ses cris ! finira par réveiller mon père. —

— La bonne dame saisit Burck par son collier et voulut l'entraîner, mais comme elle ne pouvait y réussir, la jeune fille s'empressa de lui venir en aide, espérant dissimuler par une prompte retraite sa pâleur et son trouble. —

— Elle avait déjà descendu les premières marches de l'escahier en remportant sa clé, lorsqu'elle bourgmestre, intimidé par les signes d'intelligence du garde

et des gendarmes, se crut obligé de la rappeler. —

— Mademoiselle, lui dit-il, en bais- sant involontairement les yeux, pendant que Burck se débattait contre elles, mains de dame Catherine, la persistance avec laquelle ce chien vient de flairer sous la porte, la répugnance qu'il témoigne à s'éloigner, ses cris et ses gémissements, tout semble prouver qu'à votre insu, notre homme s'est réfugié dans votre chambre. —

— Marguerite prit rapidement son parti, comprenant bien qu'une plus longue résistance éveillerait les soupçons, et n'empêcherait pas la catastrophe qu'elle redoutait, tandis qu'en allant au devant du danger, elle pouvait encore espérer de sauver son ami ; grâce à la complicité de Melchior Stauffer. —

— Elle tira de sa poche la clé de sa chambre et la tendit courtoisement au bourgmestre. —

— Je pourrais me plaindre des formes un peu brusques de la justice, dit-elle d'une voix douce, et vous faire observer que la chambre d'une jeune fille a droit au même respect qu'un lieu saint, mais près les vieilles coutumes de la forêt, je pourrais refuser l'entrée de la mienne, et vous seriez obligés d'employer la violence pour forcer cette porte, qui ne défend aucun trésor, mais qui protège la liberté, le travail et la prière de Marguerite Melzer, contre les curiosités malveillantes. — Je n'abuserai pas de mon droit. — Entrez dans cette chambre qui est aussi simple que la cellule de mon couvent, et faites votre devoir. —

— Mademoiselle, je y entrerai seul, dit M. Stauffer en tournant la clé dans la serrure, et nous ne vous importune- rons pas longtemps. —

— Il ouvrit lentement la porte, fit quel- ques pas dans cette petite pièce calme et froide ; nue, silencieuse, et après avoir jeté autour de lui un coup d'œil superficiel, il se disposa à se retirer, en priant de nouveau la jeune fille de l'excuser, s'il n'avait pu se soustraire à l'obligation de remplir cette formalité blessante. —

— Marguerite, s'inclina gracieusement devant lui et remercia Dieu dans son cœur, car il lui sembla voir se dissiper les mornes bruyards qui couvraient ses

yeux et se sentir se dissoudre la montagne de plomb qui pesait sur ses poitrines. Tout à coup Burck se précipita des mains de dame Catherine en poussant un aboiement d'allégresse, se lança dans la chambre, poussa et faillit renverser le bourgeois, et se précipita aux rideaux de l'alcôve qui masquaient le lit de la jeune fille. Le père Kurthilz et les gendarmes s'avancèrent sur elle et l'en entourant le cri poussé par M. Stauffer Burck avait seouvert et déchiré les rideaux. Il aboyait toujours, fou de joie. Dans la quelle du lit un homme se précipita debout, pâle, les cheveux en désordre, les yeux éteints, les bras inertes. C'était Fritz Wendel, consterné, non destiné à tomber entre les mains de la justice, mais d'avoir involontairement terni la réputation de sa bien-aimée en se laissant entraîner par elle dans ce dangereux asile que la pauvre fille avait cru inviolable.

Marguerite poussa un cri déchirant et resta sans connaissance entre les bras de dame Catherine, qui venait d'accourir à la poursuite du fidèle Burck. Le bourgeois se précipita et dit au bourgmestre fit enfermer son prisonnier dans l'une des salles basses de la tour; il le laissa sous bonne garde et sortit accompagné du père Kurthilz et de deux gendarmes. Il se rendait par un chemin détourné chez la veuve Wendel, afin de la surprendre et de faire aisément main basse sur divers objets appartenant à Fritz, qui auraient servi à la perpétration du crime, ou qui porteraient quelques traces d'incendie.

La Marannèle se trouvait, en effet, au logis. Elle avait passé une partie de la nuit à préparer des provisions pour son fils, et les ayant cachées au milieu d'un paquet de vieux sacs à farine qu'elle voulait reporter elle-même au bon meunier Bernhard pour motiver sa sortie, elle avait quitté sa chaumière un peu avant le lever du soleil.

Elle n'avait pas fait cent pas qu'elle avait rencontré le jeune charretier Michel Wagner qui, fidèle à sa promesse, venait de s'acquitter de la commission de Fritz.

La veuve était donc rentrée au logis,

le cœur gros de joie, et s'était agenouillée devant son Christ; elle avait prié longtemps. Un coup frappé à sa fenêtre la tira du pieux recueillement dans lequel elle était plongée. Elle se leva et ouvrit sa porte. Elle aperçut alors Jean-Georges Beck, qui, appuyé sur son bâton noueux, se tenait debout devant elle. Sa face était marbrée de taches livides; ses longs cheveux gris et sa barbe inculte se tordaient sous le vent; ses yeux étaient rouges, comme s'ils étaient teints du reflet de l'incendie.

La Marannèle se sentit involontairement tressaillir. Elle, entreprit, par la pensée, de se précipiter au milieu des flammes, qu'il avait lui-même allumées; elle entendit en même temps résonner à son oreille le dernier cri du sergent Mathias.

Jésus! cet homme, m'épouvante! murmura-t-elle, en jetant un rapide regard sur un débris de miroir cloué à la muraille. Est-ce que le crime s'écrit en lettres visibles sur notre visage? Cependant le front de la veuve était calme, car le remords n'avait pas encore visité son cœur. Elle avait tué le sergent, mais elle avait sauvé son fils.

Marannèle dit Jean-Georges, voulez-vous que je me repose un instant dans votre cabane? Je suis exténué de fatigue.

Entre, répondit-elle, quoique pauvre, je n'ai jamais refusé l'hospitalité; ni à toi, ni aux autres; tu le sais bien.

Le vagabond, après avoir jeté sa besace vide dans un coin, se laissa tomber sur un escabeau. Tout en essayant, la sœur qui perlait à ses cheveux, il répéta: Pauvre! dit-elle, vous êtes pauvre, Marannèle.

Il pleura du bout de son bâton les vivres et le cruchon de cidre que la veuve, en rentrant, avait déposés sur la table, et reprit d'une voix ironique: On n'est jamais pauvre tant qu'on est sûr de son pain du lendemain, et vous avez là des provisions pour deux jours au moins.

Elle comprit que Jean-Georges avait faim, et posa silencieusement, devant lui, une tasse de cidre et une miche de

pain de seigle.

— Les yeux du mendiant étincelèrent.

— Merci ! Marannelé, merci !

Il se signa et mordit dans son pain avec un terrible bruit de mâchoires.

— Hélas ! pensa la veuve, ne dois-je pas rendre aux malheureux le pain qu'une main charitable a tendu à mon Fritz quand la faim le torturait ? On a eu pitié de lui, je dois avoir pitié de ce homme.

Jean-Georges, de son côté, regardait la pauvre mère et pensait :

— Elle est bonne femme, au fond la Marannelé, cependant quand elle

tenait le sergent dans ses griffes, mille diables ! on eût dit une lionne en colère.

Il vida sa tasse d'un seul coup. La veuve s'empressa de la lui remplir.

Tout en portant de nouveau la tasse à ses lèvres avides, il murmura entre deux gorgées :

— Reconnaît-elle le visage du bon génie qui l'a tirée cette nuit du ravin ?

— Puis, comme s'il eût voulu s'en assurer :

— Vous êtes encore heureuse, Marannelé, d'avoir pu, malgré tous vos malheurs, conserver cette cabane pour abri.

Quand on vieillit, en être réduit, comme moi, à passer souvent la nuit dans le creux d'une arbrisse, sous un tas de paille ou derrière une haie, c'est malsain en diable !

— Chacun a ses peines, Jean-Georges, répondit doucement la mère de Fritz.

Le riche souffre comme le pauvre dans sa santé, dans son esprit et dans son cœur.

— Ce sont là des maximes bonnes pour un prédicateur, mère Wendel ; mais il est doux, je vous assure, de coucher dans un bon lit et de trouver son déjeuner prêt en se réveillant.

— Il est des riches qui se réveillent dans une mare de sang, Jean-Georges Beck.

Le mendiant pâlit.

— Marannelé, dit-il de sa voix railleuse, nous devons être indulgents aux fautes les uns des autres. J'ai dormi l'autre nuit dans le voisinage de la grotte d'Egelsthal, et de minuit à deux heures du matin, le froid était terrible.

— La Marannelé, fronça le sourcil et regarda fixement le vagabond.

— Ceux qui ont eu froid cette nuit-là, Jean-Georges Beck, ont pu se chauffer au point du jour à la métairie de mon

voisin Gaspard Melzeno. Il y avait de ce côté-là bon feu, un feu à réjouir toute la bande de Satan, si j'en crois ce que m'ont dit Jorgli le bûcheron et Jockel le marchand de chevaux.

— Oui, j'ai assisté, ce jour-là, spectacle de loin, repartit le mendiant du ton de la plus parfaite insouciance.

— Et moi, aussi, ajouta la veuve, sans le quitter du regard.

Comme elle se tenait debout, devant lui, le poing appuyé sur la table :

— Tiens, dit-il en touchant du bout du doigt le poignet de la Marannelé que rayait un cercle bleuâtre, qu'avez-vous donc là, femme ? on dirait d'une meur-

trissure.

— Oui, je suis tombée ce matin en allant chercher de l'eau dans ma seille, et j'ai failli me fouler le poignet.

— Jean-Georges sourit.

— Heureusement, vous connaissez le moyen de raccommo-der ces maux-là.

— Ça se raccommo-dera bien tout seul, repartit la veuve.

— Elle posa à son tour le doigt sur l'épaule du mendiant.

— Mais il n'en sera pas de même du trou que je vois à ta blouse, continua-t-elle avec un sourire ironique.

— Un trou ! répéta Jean-Georges, visiblement ému.

— Ah ! répéta la Marannelé, porte une trace de brûlure plus large, que la main d'un diable.

— Bah ! je me serai brûlé, en allumant ma pipe.

— Oui, peut-être, répondit la Marannelé. — Tu es bien imprudent, Jean-Georges.

— Et elle alla s'asseoir en face du vagabond.

Il se fit alors un instant de profond silence, pendant lequel leurs regards se croisèrent à diverses reprises.

Le mendiant paraissait fort soucieux et inquiet.

La veuve Wendel était impassible.

Tout le couple se leva et ouvrant brusquement la fenêtre :

— Que se passe-t-il donc de nouveau dans le village ?

— Elle se précipita vers la porte.

vois le bourgmestre Stauffer, il se père Kurthler et des gendarmes qui viennent droit à ma chaumière.

— Des gendarmes ! répéta Jean-Georges d'une voix rauque. Il se leva à son tour, comme un paresseux ressort d'acier, ramassa vivement sa besace, la jeta sur son épaule, afin de dissimuler la brûlure de sa blouse ; puis il reprit sa place devant la table pour se donner une contenance, et attendit, avec un calme affecté, la désagréable visite annoncée par la maîtresse du logis.

On entendit bientôt frapper à la porte. La Maranelle se pressa d'aller ouvrir. Veuve Wendel, dit en enfant le bourgmestre, je viens vous annoncer une triste nouvelle, mais le devoir de ma charge m'y oblige.

— Parlez, M. Stauffer, répondit-elle ; il y a longtemps que je suis préparée à tout le malheur est comme un avalanche, il va toujours grandissant.

Le bourgmestre ouvrit sa tabatière d'argent, y puisa une prise et dit d'un air assez embarrassé : Une grave accusation est portée contre votre fils aîné.

— Je sais qu'il est poursuivi comme déserteur, monsieur Stauffer.

— Le soupçon d'un crime plus odieux pèse aujourd'hui sur lui ; bonne femme. Savez-vous où se trouve Fritz maintenant ?

— Il a quitté Nordstetten, et j'espère Dieu soit loué ! qu'il est hors de toute atteinte.

Le bourgmestre ferma brusquement sa tabatière.

— Vous vous trompez, Maranelle.

— La veuve jeta un cri d'angoisse.

— Que dites-vous ? que dites-vous ?

— Fritz est en ce moment entre les mains de la justice.

Elle porta à son front ses mains frémissantes comme s'elle eût reçu un coup violent.

— Vous ne voudriez pas me tromper, monsieur le bourgmestre, vous n'êtes pas un méchant homme.

— Vous aimez Fritz ; il a souvent travaillé pour vous. Mais de quel crime ose-t-on l'accuser encore ? mon cher Monsieur Stauffer, Fritz, lui, ce brave et honnête garçon,

ce bon fils, accusé d'un crime ! eh ! ma pauvre tête ! elle est en feu, je n'ai jamais tant souffert, depuis le jour où j'ai vu mourir mon mari.

Le bourgmestre prit un air grave et solennel pour dissimuler un attendrissement incompatible avec la dignité de sa charge.

— Ne savez-vous pas, Maranelle, qu'un incendie vient de dévorer les récoltes et les granges de mon vieil ami Melzer ?

— Eh bien ! demanda la veuve, étouffée.

— Eh bien ! cet incendie est attribué à la malveillance.

— Je le crois aussi, dit-elle, mais quel rapport y a-t-il entre le malheur de maître Gaspard et l'arrestation de mon fils ?

— Un rapport, tout naturel, répliqua le bourgmestre, surpris de la naïveté de la Maranelle. La rumeur publique signale Fritz Wendel, comme l'auteur de l'incendie.

Un éclair de joie illumina la face livide du mendiant ; une sorte de rire muet et sarcastique crispa les coins des lèvres de la mère. Les assistants se regardèrent avec inquiétude.

— La justice est une belle chose, en vérité, s'écria la veuve, et il a été bien inspiré celui qui a imaginé le premier de la représenter avec un bandeau sur les yeux !

Cependant Jean-Georges Beck s'était levé sans bruit, avait pris son bâton et s'était dirigé vers la porte. Il salua la Maranelle.

— Merci de votre hospitalité, charitable femme ; je vois que vous causez d'affaires de famille avec ce bon monsieur Stauffer ; je craindrais de vous déranger en restant plus longtemps.

Elle s'avança vers le mendiant et lui posa la main sur l'épaule. À ce contact, Jean-Georges sentit sous ses haillons un frisson de fièvre secouer tous ses membres, comme s'il eût vu sa chair grésiller sous un fer rouge, et elle le regarda avec des yeux souriants.

— Achève tranquillement ton repas, mon bonhomme, dit-elle, tu ne m'as jamais moins dérangée qu'aujourd'hui.

— Jean-Georges, n'en cherche pas moins à gagner la porte, en s'inclinant

humblement devant toute la compagnie. La Marannele lui barra le passage, et lui montra du doigt son escabeau vide.

— Reste, dit-elle, alors d'une voix rude, tu n'es pas de trop ici.

Le vagabond fit un geste de colère, murmura une menace, mais il alla reprendre sa place. La veuve s'avança vers le bourgmestre, la tête haute.

— Ainsi, lui dit-elle, vous prétendez tous que mon fils a mis le feu à la mairie de maître Gaspard.

— Vous prétendez, vous, qu'il est innocent, n'est-ce pas ? répliqua-t-elle. Je le comprends, mais c'est plus facile à dire qu'à prouver.

— Peut-être !

M. Joseph Melchior Stauffer sortit de son flegme habituel et s'écria :

— Pourriez-vous produire une preuve de son innocence ? Croyez, Marannele, que ce serait une grande joie pour tous les amis de Fritz, et il en a beaucoup à Nordstetten.

Puisqu'il faut aux amis de Fritz une preuve de son innocence, je la leur fournirai, dit-elle avec un accent amer.

— Vous connaissez donc le vrai coupable ? demanda le bourgmestre non sans agitation.

— Je le connais.

— Et vous vous chargez de mettre la justice sur ses traces ?

— Je ferai plus.

— Que voulez-vous dire, bonne femme ?

— Je vous le livrerai moi-même, s'il le faut.

Le bourgmestre laissa échapper ainsi que ses acolytes un sourire d'incrédulité.

— La chose serait déjà faite, si elle était possible. Vous voulez nous dépister. Allons ! Avouez que vous comptez sur quelque sortilège ?

La veuve haussa les épaules :

— Non, dit-elle froidement, mais puisque vous êtes tous impuissants à découvrir le vrai coupable, je vais me résigner à faire votre métier. Pardonnez-moi, mon Dieu !

Elle s'élança aussitôt vers le mendiant, qu'elle souleva d'une main vigoureuse et traîna avec une énergie ex-

traordinaire, malgré sa résistance, jus-
qu'aux pieds du bourgmestre stupéfié.

— Voici l'incendiaire ! s'écria-t-elle.

— Moi ! moi ! hurla Jean-Georges en se débattant comme un forcené entre les gendarmes. C'est faux ! honnêtement, c'est faux ! Vous voyez bien que cette femme est folle ! Les enfants eux-mêmes savent que la Marannele est sorcière ! Tâchez-moi, tous bons amis Sorcière et fille ! c'est tout un !

La veuve le regarda sans colère et lui dit :

— Jean-Georges, si l'on ne s'agit pas de l'honneur de mon fils, je ne t'aurais jamais dénoncé, car je t'ai volontairement reçu sous mon toit, et tu es mon hôte.

— Marannele, interrompit le vagabond, revenez à vous ! Le chagrin vous a troublé la cervelle. Je sais bien qu'on ne prend pas au sérieux vos divagations ; mais enfin les soupçons mêmes d'une tête éventée peuvent compromettre un brave homme qui n'a d'autre richesse que sa bonne réputation. Si ma vue vous contrarie, j'aime mieux m'en aller.

Vrai, mes bons messieurs, je ne sais pas pourquoi elle rejette sur mon dos les péchés de son fils ! Je suis innocent comme l'enfant qui vient de naître ! D'ailleurs, je n'avais pas, moi, comme Fritz Wendel, d'intérêt à appauvrir cet excellent maître Gaspard Mëlzer.

La veuve irritée de cette dernière insinuation, s'avança d'un air menaçant vers Jean-Georges Beck.

— Allons, trêve de mensonge, honnête vindictif ! avoue ton crime, et ne laisse pas plus longtemps accuser un innocent.

Les assistants suivaient cet étrange débat avec une avidé curiosité.

— Je vois bien, Marannele, répliqua le vagabond, qui lisait le doute dans leurs regards et espérait se tirer d'affaire, que vous voulez sauver votre fils à tout prix. Ça se comprend, c'est d'une bonne mère, à votre place, j'en ferais autant. Il ne faut pas lui en vouloir, messieurs, c'est tout naturel. Je n'ai même qu'un peu d'idées pareilles dans l'esprit des mères. Pour votre femme ! je vous plains de grand cœur. Vous vous êtes dit : Il y a un crime, de commis, ou accusé mon fils, il faut livrer à la justice un

coupable, et c'est à moi que vous avez pensé. C'est juste, Marannelle, je ne suis qu'un misérable, mendiant à qui nul ne s'intéresse, au monde, qu'on soupçonnera volontiers, et que personne ne voudra défendre.

Le bourgmestre prit la parole. — Prenez garde, en effet, veuve Wendel, que l'amour maternel, sentiment respectable, même dans ses excès, ne vous entraîne à porter un faux témoignage.

La Marannelle regarda M. Stauffer avec une sorte de dédain.

Je fais serment, dit-elle, que Jean-Georges seul a mis le feu aux meules de maître Gaspard, et que Fritz est incapable de concevoir même la pensée d'un crime si atroce.

— Cependant on assure, dit le bourgmestre d'un ton sévère, que votre fils avait divers motifs de rancune et de haine contre mon vieil ami; il a donc pu dans un transport de colère, avoir l'idée de se venger.

La veuve l'interrompit avec agitation :

— Ceux qui disent cela ne connaissent pas le cœur de Fritz; demandez à ses amis, au fermier Heinrich, à Conrad Bomuller, au bûcheron Jorgli, et à Jockel le marchand de chevaux, s'ils croient que mon fils est homme à se venger d'un mot offensant par une action lâche et infâme, comme celle dont vous l'accusez. Pauvre Fritz! mais il irait au secours de son mortel ennemi au péril de sa vie, et Melzer le sait mieux que personne. Si je dénonce Jean-Georges Beck, M. le bourgmestre, c'est que Jean-Georges a commis le crime. Je le sais, je l'ai vu!

Le mendiant embrassa les genoux du magistrat.

— N'en croyez pas un mot, mon monsieur, Stauffer, s'écria-t-il; je suis innocent! Moi aussi, j'en fais le serment devant Dieu, j'ai passé la nuit loin de la métairie de maître Melzer.

— Tu mens sacrilège, reprit la veuve indignée, tu ne songes qu'à préserver ta misérable vie de vagabond et de pillard. Si je t'accuse moi, ce n'est pas pour sauver à tes dépens la vie de mon fils. Qu'il soit coupable ou non, du cri-

me d'incendie, il est perdu pour moi; il sera fusillé, je le sais, mais ce que je veux lui conserver intact, est l'honneur. Je ne souffrirai pas qu'il soit méprisé et maudit dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu, c'est à dire de tous ceux qui l'ont aimé.

(A continuer.)

AVIS DES ÉDITEURS.

M. H. Hébert ayant donné sa resignation comme Imprimeur Gérant de notre publication, nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. J. B. Bourdeau a bien voulu accepter cette charge. Toute lettre ou communication devra être adressée à ce Monsieur.

Montréal, 10 Avril, 1866.

LE FEUILLETON.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. Prix de l'abonnement: un an \$1, un numéro 5 centins.

Les personnes qui désirent souscrire peuvent le faire en adressant le montant de leur abonnement à M. J. B. Bourdeau, Imprimeur-Gérant, Bureau de Poste, Montréal, ou aux Messieurs suivants, qui sont autorisés à recevoir les abonnements: —

M. Z. Chapeleau Libraire, Rue Notre-Dame, Montréal.

M. T. E. Roy, No. 8 Rue St. Joachim Haute-Ville, Québec.

M. Charles Royer, Trois-Rivières.

M. I. Bourguignon, St. Jean d'Iberville.

M. M. Duchesneau, St. Jérôme.

M. Cyriac Chaput, L'Assomption.

M. L. A. Derome, Joliette.

M. A. Cadieux, Varennes.

M. C. Thérien, St. Isidore.

M. N. Dorais, St. Urbain Premier.

M. N. Picard, Laprairie.

M. A. Tétrault, Rivière du Loup, en haut.

M. L. H. Lafleur, Yamaska.

“LE FEUILLETON” est en vente, au dépôt de *Journaux*, de M. W. Dalton, coin des rues Craig et St. Laurent.

J. B. BOURDEAU, IMPRIMEUR-GÉRANT.